

# FLASH INFO

## SIMIANE-LA-ROTONDE

Nous vous l'annonçons dans le précédent *Flash info*, la communication municipale va devenir plus réactive et plus régulière. En complément à l'*Echo simianais*, qui reste une référence en matière de qualité éditoriale et dont la parution sera toujours bi-annuelle, nous avons déjà mis en place le *Flash info* et ce sera bientôt le tour d'*Hermès*, notre système d'information par SMS.

Comme nous sommes attentifs au coût et à l'impact écologique engendrés par la diffusion de ces multiples formats, vous pourrez désormais recevoir l'*Echo simianais* et le *Flash info* **par mail**. Bien évidemment, ceux qui restent attachés à une **version papier** continueront à les recevoir dans leur boîte aux lettres (**des exemplaires seront toujours consultables en mairie et à la bibliothèque**).

### *Hermès : vous informer par SMS... pourquoi ?*

#### C'est rapide !

Pour vous informer rapidement d'une coupure d'eau, de travaux de voirie, d'un changement d'horaire ou de tout événement imprévu susceptible de vous concerner de façon directe.

Et si je n'ai pas de téléphone portable ou ne consulte pas mes sms ? Comme aujourd'hui, vous serez appelés sur votre téléphone fixe ou un papier sera déposé dans votre boîte aux lettres.

#### C'est facile !

- pas besoin d'équipement particulier
- pas besoin d'internet
- un simple téléphone portable suffit !

### Des économies pour tous

Chaque exemplaire papier de l'*Echo simianais* coûte 2€ : tiré à 500 exemplaires, 2 fois par an et distribué par la Poste dans vos boîtes aux lettres, c'est une charge évaluée à 2400€/an.

Faire le choix de l'envoi par mail, c'est faire le choix:

- de supprimer le support papier au bénéfice de l'environnement
- de réduire les coûts au bénéfice de nos finances

### *Comment faire part de mes choix ?*

- Je m'inscris en ligne sur [www.simianelarotonde.fr/inscription](http://www.simianelarotonde.fr/inscription)
- ou je remplis le bon ci-dessous puis je l'envoie à la mairie (par voie postale)
- ou je m'inscris via le secrétariat de mairie qui prendra vos coordonnées sur place ou par téléphone

**Plusieurs inscriptions sont possibles par foyer** (parents, enfants, locataires, famille, etc..) : n'hésitez pas, l'information circulera encore mieux !

◆ NOM : .....

◆ PRENOM : .....

◆ DATE DE NAISSANCE : .....

◆ ADRESSE : .....

◆ NUMERO DE TELEPHONE PORTABLE : .....

◆ ADRESSE MAIL : .....

◆ Je souhaite recevoir les informations par SMS  OUI  NON

◆ Je souhaite recevoir le *Flash info* par mail  OUI  NON

◆ Je souhaite recevoir l'*Echo simianais* par mail  OUI  NON

Vous devez obligatoirement cocher la case ci-dessous, les lois « Informatique et Liberté » et RGPD nous y obligent :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions liées au stockage de mes données (conditions consultables sur le site [www.simianelarotonde.fr](http://www.simianelarotonde.fr))

## Hommage à Samuel Paty

**A** l'ouverture du conseil municipal du 23 octobre 2020, un hommage a été rendu à Samuel Paty, enseignant assassiné à Conflans-St-Honorine.

Voici un extrait du discours dont vous pouvez lire l'intégralité sur la page d'accueil du site internet de la mairie [www.mairie-simiane-la-rotonde.fr](http://www.mairie-simiane-la-rotonde.fr)

« Samuel Paty n'était ni un héros, ni un martyr.

(...) il était un résistant, résistant à la bêtise, à l'incompréhension, à l'intolérance.

Il était en cela l'héritier d'une longue tradition, celle que Charles Peguy avait baptisée les Hussards de la République, portant le flambeau de l'enseignement public d'après Jules Ferry ... »



### COVID INFO

**Vos élus et les personnels municipaux sont mobilisés pour organiser un service d'aide à la population pendant le temps du confinement.**

**Vous recevrez très prochainement une communication spéciale COVID qui en précisera les détails.**

**De plus, en vous inscrivant au système SMS « Hermès », vous resterez au contact de l'information municipale.**

### Flore à Simiane

Dimanche 18 octobre s'est déroulée sur notre commune la 6ème édition de la « Fête des plantes d'automne » conviant les amoureux des plantes à un grand marché.

Cette édition, très particulière du fait de la crise sanitaire et des instructions préfectorales, a été maintenue grâce à l'implication de nombreux bénévoles rejoints cette année par les jeunes de la toute nouvelle association « Les Ados de Simiane », sérieux et efficaces comme leurs aînés !

A l'heure des premiers bilans :

- 1956 visiteurs
- +50% d'entrées au château par rapport à d'habitude
- de très nombreux retours enchantés par cette organisation pluri générationnelle, les exposants et restaurateurs ont été ravis par ce dynamisme positif.

Flore à Simiane reste une belle vitrine pour notre village et un évènement de plus en plus populaire chaque année.

Un grand merci aux participants.

Rendez-vous pour l'édition 2021 !



### Rejet du recours par le tribunal administratif de Marseille

**R**appel : un recours, dit « protestation électorale », a été déposé devant le juge administratif par huit conseillers municipaux de Simiane le 8 juillet dernier.

Ce recours était fondé sur le non-respect d'un élément de la procédure de convocation de la réunion du Conseil municipal du 3 juillet dernier ; les courriers de convocation adressés par la Mairie n'étaient pas oblitérés, ce qui constituait selon les requérants un vice de forme susceptible d'avoir troublé le déroulement des opérations électorales, le conseil de ce jour-là devant élire le maire et les adjoints.

Jugement : l'audience publique s'est déroulée à Marseille le 12 octobre dernier. Les requérants, par la voix d'un de leurs représentants, ont pu faire valoir oralement leur argumentation.

Le jugement, après délibéré, a été prononcé le 20 octobre. Les juges ont conclu au rejet, estimant que la réunion du 3 juillet n'a pas été formellement troublée pour justifier une annulation.